

Loveresse existe – Communiqué de presse

29.10.2025

Loveresse mérite de rester maîtresse de son destin

À l'approche du vote du 30 novembre sur le projet de fusion entre Loveresse, Reconvilier et Saules, le mouvement citoyen "Loveresse existe" souhaite rappeler clairement les raisons qui motivent son opposition à ce projet.

1. Une fusion sans preuve de bénéfice pour Loveresse

Aucune analyse indépendante ne démontre un réel gain pour notre population. Loveresse est bien gérée, nos finances sont stables, nos services fonctionnent. Il n'existe aucune nécessité qui justifierait de prendre un tel risque.

2. Notre école doit rester un cœur vivant, pas une variable d'ajustement

Nous sommes profondément attachés à notre école et à ses projets pédagogiques qui font vivre le village. Les expériences d'autres fusions dans la région montrent que les promesses peuvent changer avec le temps. Pontenet a vu sa structure scolaire réduite après la fusion dans Valbirse, entraînant des déplacements pour les enfants. Nous voulons une garantie solide que notre modèle pédagogique ne sera pas dilué dans une organisation plus grande.

3. Des services annoncés mais pas assurés

On évoque l'accès à l'école à journée continue comme un avantage. Sans solution claire de transport, cette offre serait difficilement accessible aux familles de Loveresse. Même incertitude pour les bons de garde: Reconvilier ne subventionne pas la garde en âge scolaire chez les mamans de jour, contrairement à Loveresse aujourd'hui. Nous refusons que des familles perdent des droits concrets au nom d'un projet incertain.

4. Une représentativité démocratique en danger

Dans une grande commune, Loveresse deviendrait très minoritaire. Notre influence sur les décisions locales diminuerait fortement. Aujourd'hui, chaque voix compte. Demain, nous serions une petite part d'un grand ensemble.

5. Une identité à préserver, pas à diluer

Notre commune a sa propre histoire, son dynamisme, ses traditions, son « vivre ici ». Ce capital précieux ne se recrée pas artificiellement dans une nouvelle entité administrative. Loveresse ne doit pas devenir un simple nom sur une carte ou un quartier anonyme parmi d'autres.

6. Coopérer n'oblige pas à disparaître

Nous voulons continuer de collaborer avec nos voisins. La coopération intercommunale existe déjà et peut évoluer sans renoncer à notre autonomie.

Nous invitons chaque citoyenne et citoyen de Loveresse à voter NON à la fusion le 30 novembre.



**POUR QUE LOVERESSE
CONTINUE D'EXISTER**